L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 16 OCTOBRE 1888.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—Un jeune homme parlant et écrivant l'espagnol pour apprendre le commerce de quincaillerie. Il doit pouvoir traduire correctement en espagnol et en anglais. S'adresser avec recommandations, Lock Box 1022. 16 oct—3f

ON demande—Une gardienne française pour s'occuper de deux garçons cinq et sept ans elle doit être bien recommandée. S'adresser 152 avenue Washington près de la rue Camp de 9 heures à midi. 16 oct—3f

ON demande—Immédiatement une bonne pour s'occuper d'un enfant et d'un petit ménage. S'adresser 10 heures à 1 heure au No 94 rue de l'Esplanade. 9 oct—

ON DEMANDE,

364 ESPLANADE,

Une excellente cuisinière blanche devant aider au ménage et demeurer sur place. Venir munie de bonnes recommandations.

—BONS GAGES—

3oct—7f

A VENDRE

A vendre—3 certains emblèmes rue Milan avec maison et entrée, à deux pas de la vente St Charles. S'adresser à L. Newhouse 205 rue Marengo. 30sept—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Marie Gertrude Arnold, femme décédée de Lawrence H. Christeson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans—No 25 111—Division A. Attendu que Lawrence H. Christeson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Marie Gertrude Christeson décédée intestat avec qui par le présent donne à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne devait pas Jugé droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS Greffier.

14oct—14 19 23

Succession de Mme Lena Hartley, femme décédée de George Schwend.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans—No 25,360—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à ceux des personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente publication les raisons (si elles existent) pour lesquelles le compte final présenté par George Schwend administrateur de cette succession ne devait pas approuvé et homologué et la somme distribuée conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS Greffier.

13 oct—13 17 21

Succession de Julia Conway, veuve décédée de E. M. Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans—No 25,040—Division C. Attendu que Alexandre Rodiana présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Julia Conway décédée intestat avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne devait pas Jugé droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS Greffier.

13 oct—13 17 21

Succession de Mme Lena Hartley, femme décédée de George Schwend.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans—No 25,360—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à ceux des personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente publication les raisons (si elles existent) pour lesquelles le compte final présenté par George Schwend administrateur de cette succession ne devait pas approuvé et homologué et la somme distribuée conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS Greffier.

3oct—3 7 12

Succession de Veuve John H. Clay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans—No 24,982—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à ceux des personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente publication les raisons (si elles existent) pour lesquelles le compte final présenté par Leon Queyrouze administrateur de cette succession ne devait pas approuvé et homologué et la somme distribuée conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS Greffier.

5oct—5 10 14

Succession de Catherine L. Mackie

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans—No 25,095—Division C. Attendu que Thomas Mackie présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine L. Mackie décédée intestat avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devait pas Jugé droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS Greffier.

9oct—9 14 18

Succession de Patrick Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orleans. No 24,475—Division D—Attendu que Mme Mary Murphy présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Murphy décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS Greffier.

29 sept—4 7 oct

Succession de Mme Mary D. Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans No 24,811—Division D. Attendu que J. P. Hornsby présente une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feue Mme Mary D. Foster décédée intestat avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS Greffier.

30 sept—30 3 7

Avis d'élection.

Bureau du Shérif de la Paroisse d'Orleans. Nouvelle-Orléans, 1888.

En vertu d'un writ de élection émanant de la Cour Supreme de l'Etat de la Louisiane en date du 7 septembre A. D. 1888 et à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles entre la rue Gravier et Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 novembre 1888, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Girod, Lafayette et Baronne, désigné par le numéro 8, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 9 janvier 1844, et déposé au bureau de Edwin Flood, alors notaire public en cette ville, comme plan No 100, le dit lot mesure vingt trois pieds de face à la rue Girod sur cent vingt huit pieds onze pouces trois lignes de profondeur entre lignes parallèles et a l'usage d'une allée commune qui est contigue au dit lot sur le côté vers la rue Carondelet ouvrant sur la rue Girod sur quatre pieds de large sur cinquante pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 17

VENTE PAR LE MARSHAL DES ETATS UNIS.

C. H. Stewart vs. La Ville de la Nouvelle-Orléans—No 11,626.

A la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FACIAS émis ainsi que dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le LUNDI quinzième jour d'octobre 1888 à midi à l'entrée principale de la Bourse du Canal, à la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite et autres à savoir :

Copie Machine et Agrès d'un certain remorqueur Dragueur, tel qu'il est actuellement situé dans le Nouveau Bassin près du Hôpital des Hosse sur le canal Carondelet le bénéfice de la Mélasse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.

BUREAU DU MARSHAL DES ETATS-UNIS
Nouvelle-Orléans, 4me jour d'octobre 1888.

DÉPOSÉ
Député en Chef du Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane au nom de E. H. Pike sous-décédé Marshal des Etats-Unis.

4oct—4 5 6 8 9 10 11 12 13 15

PAR LE CONSTABLE.

Edgar B. de Poincy contre Amis d'Ordre et d'Assistance Mutuelle.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 11 015—Division A—Ordre de Court—Qu'un certain lot de terre situé en cette ville, dans l'ancienne Faubourg de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne Faubourg Tremé, Quatrième District de cette ville, le MARDI 30 octobre 1888 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Girod, Lafayette et Baronne, désigné par le numéro 8, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 9 janvier 1844, et déposé au bureau de Edwin Flood, alors notaire public en cette ville, comme plan No 100, le dit lot mesure vingt trois pieds de face à la rue Girod sur cent vingt huit pieds onze pouces trois lignes de profondeur entre lignes parallèles et a l'usage d'une allée commune qui est contigue au dit lot sur le côté vers la rue Carondelet ouvrant sur la rue Girod sur quatre pieds de large sur cinquante pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 17

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868 dans un but de charité et pour aider au développement de l'entreprissement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme, et récemment par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires qui lieu actuellement chaque Décembre et les **grands tirages à numéros simples** qui lieu tous les autres deux mois de Janvier, et ont lieu en public à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons par les présentes que nous gérons les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons personnellement les tirages qui lieu en dessous assurance que tirage et vente sont conduits avec une parfaite bonne foi vis à vis de toutes les parties. Nous autorisons [illegible]

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 NOV. 1888.

GROS LOT:

$300,000

100 000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $300, soit	$30,000
100 Lots de $100	10,000
100 Lots de $200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit	$99,900
999 Lots de $100	99,900
3,134 Lots se montant à	$1,034,800

NOTE—Les billets gagnant de gros lots lui seront présentés aussitôt que leur nom sera gagnant le gros lot.

Pour obtenir des billets payer par lettre ou par traite sur une ville quelconque, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la signature lisible. On assurera un service pour rapide de la Poste en enveloppant une enveloppe portant l'adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order ou échange de New York dans des lettres ordinaires. Il n'y a aucune crainte par l'Express la nos frais.

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early qui sont chargés des tirages est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui lira un lot.

RAPPELEZ VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE ORLÉANS et que les billets sont signés par le président et vice président de la Banque nationale dans une charte sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Envoyez donc des commandes et des bons nombreux.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. B. Renard vs Victor J. Dejan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,988—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 17 novembre 1888, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Première, Clara et Willow (anciennement Martin), et désigné par le numéro dix-huit sur un plan dressé par Jacques Tranchant, alors notaire public en cette ville, comme plan No 100, le dit lot mesure vingt trois pieds de face à la rue Philip, sur une profondeur de quatre vingt onze pieds neuf pouces, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

8 oct—8 15 22 29 nov 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry D. Ogden vs. Mlle Aimée Vignié.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,056—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 octobre 1888, à midi, de la propriété ci-dessus décrite à savoir :

1 Dix neuf lots de terre dans le 7me District de cette ville, dans l'îlet No 214 et maintenant îlet 248, bornés par les rues Dauphine, Bienville, Septième et Cotton, et désignés par les numéros 4 à 8 et 14 à 20 inclusivement, et les numéros 23 et 24 suivant un plan non-vu non-vérifié par Mme Anais Fortier à M. Dessoul, par acte privé en Commagère notaire le 6 février 1872, enregistrement non produit, les dits lots mesurant comme suit : les lots 4 à 8 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, les lots 14 et 20 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Colin sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot 23 et 24 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

2 Dix lots de terre dans le même district, dans l'îlet 92 B maintenant îlet 253 bornés par les rues Washington et Colin, Hautmont et Bienville désignés par les numéros 4 à 12 inclusivement, les numéros 7 et 24 suivant plan non-vu non-vérifié par Mme Anais Fortier à Nancy Turner par acte passé devant E. Rouen, notaire le 6 février 1872 enregistrement non produit, les dits lots mesurant comme suit : les lots 4 à 10 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, les lots 11 et 12 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Colin sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, les lots 7 et 24 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Hautmont sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Tous les dits lots ci-dessus mentionnés étant bornés entre eux suivant plan dressé par Jacques Tranchant, alors notaire public en cette ville, le 8 mars 1866, et déposé au bureau de Edwin Flood, alors notaire public en cette ville, comme plan No 100 et tel que le tout se comporte et comprend sans garantie de contenance ni de mesure, le tout